

LES MESURES

Le nom respect des règles de vie amène l'équipe du Trait d'Union à appliquer certaines mesures. Les mesures suivantes servent de balise mais chaque cas sera traité de façon individuelle en tenant compte du contexte.

PROCÉDURE

Avec toute la souplesse requise, le jugement de l'équipe en place et suite à plusieurs actions concrètes permettant de résoudre le problème ou le conflit sans mesure mais plutôt avec un objectif d'aide, la mesure sera émise par un avis écrit lors d'une rencontre individuelle et permettant d'expliquer en détail les motifs de cette dernière. La personne devra rencontrer la direction ou la coordination du Trait d'Union avant de pouvoir réintégrer l'organisme. L'équipe du trait d'union et sa direction ont uniquement le pouvoir de vous retirer du milieu pour une durée d'une journée et dans l'esprit de vous aider à reprendre le contrôle de vos émotions et comportements. Advenant une récurrence des comportements non souhaités, la direction réfèrera au conseil d'administration.

Seul le conseil d'administration a le pouvoir d'appliquer une suspension pour plus d'une journée. La personne pourra toujours faire appel au mécanisme de plainte du Trait d'Union si elle croit avoir été lésée dans cette situation et aura la possibilité d'être entendu par le conseil d'administration. La personne aura aussi le droit d'être représenté par la personne de son choix.

Advenant un désaccord avec la décision du conseil, le membre peut s'adresser au commissaire aux plaintes du CISSCA.

Le conseil d'administration devra collaborer positivement avec le commissaire aux plaintes afin de trouver une solution positive et constructive à la situation conflictuelle.

Adopté par le conseil d'administration lors de sa rencontre régulière du 24/04/2018.

La secrétaire de l'organisme : _____

Date : _____



Guide des comportements attendus

RESPECT DE L'AUTRE ET DE SOI

- ☺ Je respecte chaque personne dans ses choix, ses opinions, ses valeurs, son rythme et dans sa disponibilité.
- ☺ Je me montre accueillant face à la diversité des personnalités.
- ☺ Je démontre une attitude et un langage appropriés avec chaque personne.
- ☺ Je ne tiens pas de propos vulgaires, désobligeants, discriminants, ainsi que des blasphèmes lors de nos conversations.
- ☺ J'accueille et je salue chaque personne présente et se présentant à l'organisme tout en respectant son rythme.
- ☺ Je respecte le rôle et les lieux de travail des intervenant(e)s dans un souci constant de confidentialité.
- ☺ Je respecte la vie personnelle des autres, la discrétion est appréciée.
- ☺ La sollicitation n'est pas un comportement souhaité car il peut ouvrir une porte à l'abus. Je ne vends, ne prête, n'échange ou ne demande pas des cigarettes, de l'argent, des médicaments, des boissons alcoolisées, des drogues etc.
- ☺ Je ne commets aucun acte de violence sous aucune de ses formes (physique, psychologique, sexuel, économique et/ou verbal).
- ☺ En aucun cas, je ne possède sur moi un objet dangereux de tout type.
- ☺ Je n'appelle ou ne rend visite, sous aucun prétexte, aux employés et aux bénévoles à leur résidence.

RESPECT DU DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

- ☺ Je n'apporte et ne consomme aucune drogue. Concernant la prise de boissons alcoolisées, je dois observer les 3 éléments suivants :
 1. Je ne me présente pas à l'organisme et aux activités en ayant consommé.
 2. Il n'y a aucune tolérance pour la consommation lors des activités quotidiennes de jour.
 3. Une consommation pourra être tolérée dans le contexte d'une activité de soirée extérieure et spéciale, comme par exemple le party de Noël.
- ☺ Je m'assure de payer auparavant tout breuvages et/ou collations que je veux prendre.
- ☺ J'effectue mon inscription et le paiement requis pour les activités dans les délais prévus au calendrier
- ☺ Je quitte les locaux sur invitation des intervenant(e)s et pour des raisons majeures (geste, langage, attitude, fermeture du bureau, etc.).
- ☺ Je n'amène pas mes enfants aux activités sauf si elles sont ouvertes aux familles. Dans cette situation, je m'occupe de mes enfants durant l'activité.
- ☺ Lors de ses activités, l'organisme prend des photos. Si je ne souhaite pas être photographié, je dois en aviser les intervenants et éviter la photographie.
- ☺ Aucune photo ne sera utilisée à des fins promotionnelles sans l'autorisation écrite et explicite des personnes concernées.
- ☺ Aucune photo ne doit être prise à l'insu des personnes concernées.

- ☺ Les personnes résidents à la Maison Rotary peuvent circuler sur le terrain mais doivent le faire dans le respect du voisinage.
- ☺ Lors des heures d'ouverture, aucune personne n'est autorisée à circuler et à flâner sur le terrain du Trait d'Union sans une autorisation explicite de l'organisme.
- ☺ Lors des heures de fermeture aucune personne (sauf les résidents de la Maison Rotary) n'est autorisée à flâner sur le terrain du Trait d'Union et de la maison Rotary.

RESPECT DES LIEUX

- ☺ J'évite de déposer de la nourriture et des breuvages sur les divans et près des systèmes informatiques.
- ☺ Je m'assure de laisser la salle de bain dans un état d'hygiène convenable. S'il manque quoi que ce soit, j'en avise les intervenant(e)s.
- ☺ Je n'emprunte pas les bureaux des intervenant(e)s sans leur approbation.
- ☺ Je m'assure de l'hygiène et du rangement de la vaisselle utilisée ainsi que de l'espace occupé.
- ☺ Je m'assure de prendre soin de ma ressource (rangement, ambiance, etc.) afin de bien m'y sentir.
- ☺ J'aide et coopère à la propreté des lieux du Trait d'Union (plier le linge, balai, aide collective, etc.)